

Synthèse du rapport d'activité 2008 du CCAS

I- LES MOYENS FINANCIERS

Budget 2008 :

- Recettes totales = **3.921.991 €** dont :
 - Budget CCAS : 1.673.225 €
 - Budget annexe SSIAD : 461.414 €
 - Budget annexe MAD : 1.787.352 €

- Dépenses totales = **3.834.094 €** dont :
 - Budget CCAS : 1.581.240 €
 - Budget annexe SSIAD : 466.435 €
 - Budget annexe MAD : 1.786.419 €

II- LES MOYENS HUMAINS

Les services du CCAS ont été regroupés en **3 pôles d'activités** au début de l'année 2007 :

- Le Pôle d'aide et de soutien à la vie à domicile
- Le Pôle d'aide et d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle
- Le Pôle d'aide et d'appui aux services

Le personnel du CCAS est composé en 2008 de **97 agents pour 82,55 équivalents temps plein (ETP)**, contre 104 agents pour 84,36 ETP en 2007, dont 24 agents non titulaires pour 11,51 ETP et 7 horaires.

- CCAS (hors MAD et SSIAD) : 22 agents pour 19,46 ETP
- MAD : 63 agents pour 52,29 ETP
- SSIAD : 12 agents pour 10,8 ETP

III- LES MOYENS MATERIELS

- 370 m² de locaux au sein de l'Hôtel de Ville et 200 m² à l'Espace Romain Rolland
- 34 ordinateurs dont 2 ordinateurs portables
- 11 imprimantes
- 1 standard téléphonique
- 30 postes téléphoniques
- 3 télécopieurs
- 5 photocopieuses
- 8 véhicules de service en location longue durée dont un véhicule frigorifique pour le portage de repas
- 3 véhicules achetés dont un véhicule frigorifique pour le portage de repas

IV- LES ACTIONS PERMANENTES

1) LE POLE D'AIDE ET DE SOUTIEN A LA VIE A DOMICILE

Dans le cadre d'un projet de service commun, le Service Maintien à Domicile (MAD) et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), regroupés dans le Pôle d'aide et de soutien à la vie à domicile, se sont engagés dans une « **démarche qualité** » et de synergie de fonctionnement afin d'optimiser les prestations à domicile proposés aux personnes âgées de la commune. Cette orientation a ainsi permis en 2008 **l'harmonisation des documents d'information de l'utilisateur** (livrets d'accueil, règlements...), et la **mise en place d'évaluations techniques au domicile des bénéficiaires**.

↳ L'aide au maintien à domicile (MAD)

L'activité en 2008 a été caractérisée par une **diminution du volume d'activité** et par le **changement du fournisseur des repas** dans le cadre du portage de repas.

- Aide ménagère à domicile : volume d'activité en baisse en 2008 avec 317 bénéficiaires (-15%) et 57.569 heures effectuées (- 11%).
- Portage de repas : volume d'activité en baisse avec 100 bénéficiaires (- 13%) et 33.220 repas servis (- 4%).
- Télé assistance : volume d'activité en légère hausse avec 317 bénéficiaires (+ 2%).

↳ Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Rattaché au CCAS en 2005, le SSIAD, composé en 2008 d'1 infirmière coordinatrice, de 3 infirmières diplômées, de 7 aides-soignants et d'1 agent administratif, a réalisé 10.763 jours de soins (+ 12%) et 18.369 visites (+ 13%) auprès d'une moyenne mensuelle de 40 patients.

En 2008, la capacité d'accueil du SSIAD a bénéficié d'une autorisation d'extension pour 4 places supplémentaires, soit une capacité totale de 40 patients, ce qui permet une baisse de ratio du personnel.

2) LE POLE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

↳ L'aide à l'insertion sociale

L'aide sociale permanente du CCAS, fondée sur l'accueil et l'accès aux droits, ainsi que sur l'aide, le soutien et l'accompagnement des personnes, a plus particulièrement orientée son action en 2008 vers la recherche de solutions à des situations d'urgence telles que l'absence de logement. La commission « urgence logement », regroupant plusieurs partenaires et mise en place en 2006, a permis l'examen de 71 nouvelles situations, dont 17 ont été diagnostiquées comme étant de « l'urgence avérée ». Sur l'année 2008, 120 situations au total ont été suivies. **Depuis 2008, le CCAS a nouvellement en charge la gestion de 2 logements ALT** avec des partenaires publics : ADOMA et ERILIA.

Un travail a aussi porté sur l'aménagement du règlement des aides facultatives, en intégrant les aides au transport avec les cartes TEMPO et AGE D'OR valables sur le réseau Ciotabus.

- Aide sociale légale : 405 dossiers instruits (- 20%)
- Aide sociale facultative : 1.149 dossiers instruits (+ 12%), dont 945 dossiers d'aides financières et 204 dossiers d'aides non financières.

Dans le cadre de la veille sociale hivernale, une mobilisation accrue des partenaires a été réalisée.

↳ L'aide à l'insertion professionnelle

Depuis deux ans, ce service est en grande mutation. Le transfert du RMI au département a des conséquences.

En 2008, le service RMI-Emploi a été directement rattaché à la Direction Générale du CCAS. Le budget de fonctionnement du service RMI-Emploi est en majeure partie lié au conventionnement avec le Conseil Général sous la forme de 3 conventions :

- Convention « Accueil et suivi des bénéficiaires »
- Convention « Accompagnement à l'emploi »
- Action collective « DECLIC »

Le CCAS de La Ciotat est sur le territoire le seul instructeur de dossiers RMI. **En 2008, le CCAS s'est engagé avec le Conseil Général des Bouches du Rhône sur le suivi de 430 bénéficiaires du RMI.**

Depuis mars 2008, la mise en place des Contrats d'orientation par le Conseil Général dans la procédure d'instruction du droit RMI est assumée par le Service Social.

- Instruction et contrats d'orientation du RMI : 111 bénéficiaires en 2008
- Contrats d'insertion : 307 bénéficiaires en 2008 contre 407 en 2007 (- 25%).
- Accompagnement à l'emploi : 49 personnes bénéficiaires en 2008 contre 119 en 2007 (- 59%), et 25 sorties positives.
- Action DECLIC : 38 personnes bénéficiaires en 2008

Compte tenu de la poursuite de la baisse de la file active, les moyens humains seront revus à la baisse en 2009, et ajustés en fonction de la nature du suivi du nouveau dispositif annoncé pour le 1^{er} juin 2009 : le Revenu de Solidarité Active (RSA). De plus, le service RMI-Emploi disposait en 2008 d'un accompagnateur à l'emploi.

3) LE POLE D'AIDE ET D'APPUI AUX SERVICES

Ce pôle a fait l'objet d'une réorganisation des services et des missions fin 2008, avec la **création d'un service Moyens, Etudes et Communication** comprenant la gestion des moyens matériels et logistiques (bâtiments, informatique, véhicules, assurances, marchés...), l'Observatoire Social, la Communication et le pilotage de la « démarche Qualité », et la **constitution d'un service Administratif** regroupant la gestion du personnel, de l'accueil, de la comptabilité et des fournitures.

↳ Le service Moyens, Etudes et Communication

Concernant les moyens, un nouveau marché a été passé en 2008 pour le portage de repas auprès de la société Provence Plats. En 2009, il est prévu le renouvellement du parc des véhicules de service loués en 2005.

En matière d'observation sociale, **la troisième édition du Panorama Social** de la Ville de La Ciotat a été présentée en janvier 2008 à 120 professionnels de l'action sociale à l'aide d'une vidéo de 30 mn. **L'Analyse des Besoins Sociaux a porté sur les jeunes de 16-25 ans.** En 2009/2010, celle-ci concernera le public des familles.

La communication du CCAS est essentiellement basée sur l'actualisation d'informations sur le site internet municipal, la parution régulière d'articles de presse, la participation à diverses manifestations sur la commune, et à l'échange d'informations lors de rencontres avec d'autres structures sociales (CCAS, institutions, associations, organismes de formation...).

↳ Le service Administratif

Le transfert de la gestion des moyens logistiques (locaux, informatique, véhicules...) s'est opéré fin 2008. En contre partie, le service a récupéré de la Ville la plupart des missions liées à la gestion du personnel (paie, formation, gestion des carrières, dossiers retraite...).

Vis-à-vis du personnel du CCAS, 83 jours de formation ont été dispensés en 2008 contre 149 en 2007 (- 45%), mais auprès d'un plus grand nombre d'agents.

Un travail sur l'accueil a été réalisé à l'aide d'un groupe interservices au sein du CCAS. Deux objectifs issus de la Charte Marianne ont été retenus :

- **Faciliter l'accès des usagers dans les services**
- **Accueillir les usagers de manière attentive et courtoise**

Ce travail a débouché sur la mise à jour de documents d'information pour l'utilisateur, la mise en place de procédures et d'outils pour les agents d'accueil, ainsi que des modules de formation en intra animés par le CNFPT.

V- LES ACTIONS CONJONCTURELLES

1. Le plan canicule

Pour la campagne 2008, 60 nouvelles inscriptions sur le registre nominatif ont eu lieu. Le volume des inscrits est de 442 personnes au 31 août 2008, soit une stabilité par rapport à 2007. Durant la période estivale 2008, le dispositif est demeuré constamment au niveau 1 en raison d'un été plutôt clément.

2. La veille sociale hivernale

Ce dispositif a bénéficié en 2008 à 47 personnes contre 56 en 2007. Comme l'année dernière, 35 personnes vulnérables ont été recensées à partir du registre du plan canicule. **414 plateaux repas ont été fournis contre 50 en 2007**, du fait d'une ouverture de l'accueil de jour durant 3 jours par semaine au lieu d'une journée en 2007. **83 demi-journées de maraudes ont été réalisées contre 62 en 2007**. Près de 300 heures de bénévolat ont été réalisées.

3. L'action de Noël

Cette action repose sur la distribution au domicile de personnes isolées de repas et colis « spécial Noël ». **En décembre 2008, il ya eu 43 bénéficiaires de cette action contre 74 en décembre 2007.**

4. L'action « Fête Vous Plaisir »

Cette action s'inscrit dans la continuité de l'action « De mémoire d'Abeille », initiée en 2007 par le CCAS avec divers partenaires, destinée à la **lutte contre l'isolement des personnes âgées**. En 2008, « Fête Vous Plaisir » a concerné les Seniors résidant dans les quartiers de l'Abeille, de La Maurelle et des Matagots. Le choix de ces quartiers résulte de la publication de critères d'isolement relatifs à cette zone. Près de la moitié des locataires y ont plus de 60 ans.

Une série d'animations et de manifestations a été proposée aux Seniors durant l'été et l'hiver, périodes propices au sentiment d'isolement.

Au cours de l'été 2008, 20 animations ont été proposées aux seniors des quartiers de l'Abeille, de La Maurelle et des Matagots, avec 15 rencontres et 200 heures d'interventions. Au total, 45 personnes se sont inscrites à une ou plusieurs de ces animations.

Il est prévu l'extension de cette action à d'autres quartiers de la commune en 2009 (Puits de Brunet, Centre ville).

5. L'action « Déclic »

L'action « Déclic », mise en œuvre par le CCAS, vise la réinsertion professionnelle du public bénéficiaire du RMI en état de démobilité ou d'isolement. **Cette action collective**, partenariale, locale et de proximité, se réalise en adéquation avec les particularités socioprofessionnelles du territoire communal.

En 2008, cette action a permis à 38 personnes de reprendre confiance dans leurs capacités en envisageant une réinsertion professionnelle ou la reconstruction d'une dynamique sociale.